

618T40 - Poudre pour revêtement de Ferrure

Numéro de matière 618T40

Page: 1 de 6

1. Identification de la substance ou préparation et de la société productrice**Identificateur de produit**

Nom commercial du produit:

618T40 - Poudre pour revêtement de Ferrure

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Agent d'enduction pour la technique orthopédique.
Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: Otto Bock HealthCare Canada Ltd.

Rue/B.P.: 5470 Harvester Road

Place, Lieu: Burlington, ON L7L 5N5, CDN

Canada

WWW: www.ottobock.ca

E-mail: info.canada@ottobock.com

Téléphone: (800) 665-3327

Télécopie: (800) 463-3659

Service responsable de l'information:

Mark Agro, Téléphone: (800) 665-3327 (9 am - 5 pm)

Indications diverses:

Siège:
Ottobock SE & Co. KGaA
Max-Näder-Straße 15
Duderstadt
Allemagne

Numéro d'appel d'urgence

COLLECT, Téléphone: (613) 996-6666

2. Identification des dangers**Aperçu de cas d'urgence**

Aspect: Forme: solide, poudreux
Couleur: différentes couleurs

Odeur: comme Acide acrylique

Classification: Cette matière n'est pas classifiée comme étant dangereuse.

Statut des risques

Ce produit est classé comme non dangereux sous les lois de l'OSHA aux États-Unis et du SIMDUT au Canada.

Dangers non classés ailleurs

Risque d'un coup de poussière.
voir section 11: Informations toxicologiques

618T40 - Poudre pour revêtement de Ferrure

Numéro de matière 618T40

Page: 2 de 6

3. Composition / Informations sur les composants

Spécification chimique: Mélange à base de Copolymère-polyoléfinique avec pigments et polytétrafluoroéthylène (PTFE)

4. Premiers secours

En cas d'inhalation: En cas de malaises consécutifs à l'inhalation de poussière: Veiller à un apport d'air frais. En cas de malaises respiratoires, une assistance médicale est indispensable. Transporter la victime à l'air frais, desserrer ses vêtements et l'allonger. Suite à l'inhalation de la matière fondue: Appeler aussitôt un médecin.

Après contact avec la peau:

Après contact avec le produit en fusion, rincer rapidement à l'eau froide. Recouvrir les plaies d'un pansement stérile. Appeler un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Ingestion: Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance. Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Après contact avec les yeux: Poussières: légèrement irritant

Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point éclair/plage d'inflammabilité:

Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammabilité:

> 313 °C

Agents d'extinction appropriés:

Jet d'eau en aspersion, mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque d'un coup de poussière.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Fluorure d'hydrogène, Tétrafluoréthylène, hexafluoropropylène, Fluorures, aldéhydes, Acroléine, acides organiques, Oxyde de zinc, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Porter un équipement de protection approprié.

Indications complémentaires:

Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau et les retirer si possible de la zone dangereuse. En cas d'incendie ne pas inspirer les fumées.

Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précautions individuelles:

Éviter le contact avec la substance. Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières. Veiller à un apport d'air frais.

Précautions en matière d'environnement:

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

Méthodes de nettoyage:

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Utiliser des prises de terre.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Précautions de manipulation:

Assurer une aspiration appropriée aux appareils d'usage.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les poussières.

Porter un équipement de protection approprié. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Éviter la formation de poussière. Les poussières peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Pour éviter une explosion de poussière, il faudrait éviter un amas de poussière.

Utiliser des prises de terre.

Ne pas fumer, éviter toute flamme nue et étincelles.

Stockage

Conditions de stockage et de conditionnement:

Prévoir une mise à terre des récipients, appareillages, pompes et dispositifs d'aspiration.

température de stockage: < 40°C. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.

Stocker à l'abri de la chaleur et de la lumière. Protéger de l'humidité.

Conseils pour le stockage en commun:

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Contrôle de l'exposition

Assurer une aspiration appropriée aux appareils d'usage.

Se reporter également aux informations du chapitre 7, paragraphe stockage.

Protection individuelle

Protection yeux/visage

À transformation ultérieure: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme OSHA Standard - 29 CFR: 1910.133 o ANSI Z87.1-2010

Protection de la peau

À transformation ultérieure: Porter un vêtement de protection approprié.

À transformation ultérieure: Gants de protection conforme EN 374.

Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection respiratoire:

Si nécessaire: Masque antipoussière.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les

poussières. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Forme: solide, poudreux Couleur: différentes couleurs
Odeur:	comme Acide acrylique
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Valeur pH:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	80 - 130 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Point éclair/plage d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limites d'explosibilité:	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	1 g/cm ³
Solubilité dans l'eau:	insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	> 313 °C
Décomposition thermique:	> 400 °C
Propriétés explosives:	Les poussières peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Les poussières peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Stabilité chimique:	Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage. Durée de conservation de 5 ans.
Possibilité de réactions dangereuses	Poussière fine: danger d'explosion des poussières.
Conditions à éviter:	Éviter toute flamme nue. Éviter les étincelles. Protéger de toute chaleur forte.
Matières incompatibles:	Acides forts, bases fortes
Produits de décomposition dangereux:	Un fort échauffement déclenche >430°C: Fluorure d'hydrogène, Tétrafluoréthylène, hexafluoropropylène, Fluorures, aldéhydes, Acroléine, acides organiques, Oxyde de zinc, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.
Décomposition thermique:	> 400 °C

11. Informations toxicologiques

Tests toxicologiques

Effets toxicologiques: Toxicité aiguë (par voie orale): Manque de données.
Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.
Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.
Corrosion cutanée/irritation cutanée: Manque de données.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Manque de données.
Sensibilisation respiratoire: Manque de données.
Sensibilisation cutanée: Manque de données.
Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.
Cancerogénité: Manque de données.
Toxicité pour la reproduction: Manque de données.
Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.
Danger par aspiration: Manque de données.

Symptômes

Après contact avec les yeux: Poussières: légèrement irritant

12. Données écologiques

Écotoxicité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Dégradabilité: avec Radiations UV/rayonnement solaire

Indications diverses relatives à l'écologie

Remarques générales: Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

13. Considérations relatives à l'élimination

Produit

Recommandation: Incinération avec autorisation des autorités locales.

Conditionnement

Recommandation: Code de déchet:
ASN 150102 Emballages en matière plastique
ASN 150104 Emballages métalliques
L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

14. Informations relatives au transport

USA: Department of Transportation (DOT)

Désignation technique spécifique: Non réglementé

Canada: Transportation of Dangerous Goods (TDG)

Shipping name: Non réglementé

Transport maritime (IMDG)

Désignation technique spécifique: Non réglementé

Polluant marin: non

Transport aérien (IATA)

Désignation technique spécifique: Non réglementé

Indications diverses

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

15. Règlements

Directives nationales - Canada

Aucune donnée disponible

16. Autres informations

Systèmes d'évaluation de danger:



NFPA Hazard Rating:

Health: 1 (Slight)

Fire: 1 (Slight)

Reactivity: 0 (Minimal)

HMIS Version III Rating:

Health: 1 (Slight)

Flammability: 1 (Slight)

Physical Hazard: 0 (Minimal)

Personal Protection: B

HEALTH	1
FLAMMABILITY	1
PHYSICAL HAZARD	0
B	

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 1.3: Siège

Créée:

23/2/2007

Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir section 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.